

Balade NATURE



Un espace riche
et diversifié p 2

Une nature fragile p 3

D'anciennes carrières
d'argile p 4

Une topographie
remaniée p 5

Des plantations
de pins p 6

Une tortue locale
à préserver p 7

Une eau acide
mais qui évolue p 8

Le paysage p 9

Pourquoi ne laisse-t-on
pas faire la nature ? p 10

Zones humides p 11



Carrières de Touvérac

Touvérac

[Charente]



Un espace riche et diversifié

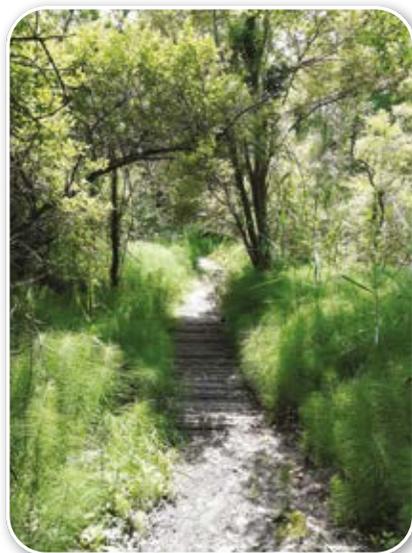
Le Conservatoire, en lien étroit avec ses partenaires, protège, gère et aménage ce site depuis 1996.

Les carrières de Touvérac constituent en effet un espace fragile abritant une richesse faunistique et floristique aussi variée que les milieux que l'on traverse en s'y promenant. Allant des faciès secs abritant des landes, des pelouses siliceuses ou encore des chênaies acidiphiles aux milieux les plus humides (roselière, lande tourbeuse, saulaie, etc.), le site offre une mosaïque diversifiée d'habitats et d'ambiances.

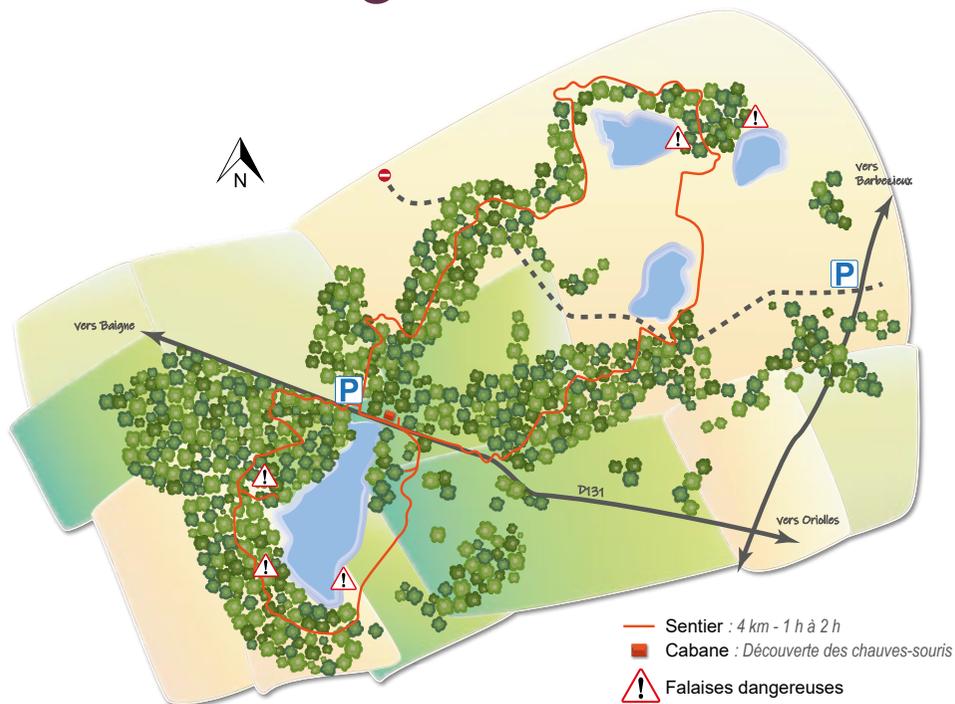
Vous pourrez observer avec facilité le Grèbe castagneux, la Prêle ou encore le Demi-deuil, mais il vous faudra faire preuve de discrétion pour contempler la Cistude d'Europe prendre un bain de soleil au bord des plans d'eau, ou le Fadet des lâches virevolter dans les landes humides.

L'État et l'Europe portent un intérêt majeur à ce site de grande valeur biologique. Notifié en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) depuis le début des années 1980, il fait également partie du périmètre du site Natura 2000 « Les landes de Touvérac Saint-Vallier ».

En 2024, le site a également rejoint les espaces naturels sensibles du Département de la Charente, reconnaissant là-encore la nécessité de préserver son patrimoine naturel tout en renforçant les aménagements pour y accueillir le public toute l'année.



Une nature fragile et des règles à respecter



Abritant de nombreuses espèces protégées, le site est réglementé depuis 2024 par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Cet arrêté fixe une liste d'interdictions, aussi bien pour les propriétaires que pour les usagers (promeneurs notamment) afin de préserver les habitats permettant à la faune de se reproduire, de s'alimenter ou encore de se reposer. Il vise à maintenir des zones de quiétude indispensables à la réalisation de leur cycle de vie ici sur les landes de Touvérac.

La baignade (ou autre activité nautique), les feux, le camping, la cueillette, le survol de la zone en drone ou encore les engins motorisés ne sont pas autorisés sur le site. Les chiens doivent être tenus en laisse et il est impératif de bien respecter les sentiers balisés, car le piétinement met à mal la végétation et la reproduction de certaines espèces.



Votre comportement a une incidence importante sur le milieu naturel rare et fragile qui vous entoure. Il est donc primordial de respecter ces règles élémentaires pour le préserver.

D'anciennes carrières d'argile

Les argiles kaoliniques qui étaient exploitées sur le site des carrières de Touvérac ne se sont pas formées sur place. Issus de l'érosion du Massif Central au début de l'ère tertiaire, les sables et les argiles ont été transportés par ruissellement sur des centaines de kilomètres. Recouvertes au fil du temps, ces lentilles d'argiles se trouvent aujourd'hui entre 30 et 40 m de profondeur en moyenne.

Les particularités du kaolin

Les argiles kaoliniques que nos anciens appelaient « Terres blanches », présentes dans le sud des Charentes ont pour principales qualités leur finesse, leur pureté et leur blancheur pour leur application en céramique et leur très fortes résistance mécanique et thermique pour leur application réfractaire.

Le kaolin est très recherché comme matière première dans l'industrie pour la fabrication de céramique (sanitaires, faïence, etc.) ou sous forme de poudre dans divers produits (caoutchouc, peinture, engrais, alimentation animale, etc.) ou encore, après cuisson, pour la fabrication de briques réfractaires.



Chamotte en morceaux © Imerys



Argile broyée © Imerys



Chamotte en poudre © Imerys

Une topographie remaniée par l'exploitation

Pour atteindre le kaolin à Touvérac, il a fallu creuser profondément, retirant les premières dizaines de mètres de sols constituées d'un mélange de sable et d'argile. Ces matériaux extraits, dits stériles car non valorisables, ont parfois servis à combler d'anciennes carrières, ou ont donné naissance à des versées, sortes de collines placées à proximité des carrières. Sur Touvérac, elles ont été majoritairement plantées en Pins maritimes dans le cadre de la réhabilitation, essences s'adaptant bien aux conditions sèches et pauvres en éléments nutritifs de ces sols remaniés.



Les fronts d'extraction devenus falaises

Les anciens fronts d'extraction, parfois spectaculaires, surplombent la surface de l'eau. Devenus de véritables falaises, la végétation s'y installe de plus en plus. La nature plus ou moins friable des matériaux (présence parfois importante de sables, facilement soumis à l'érosion avec le ruissellement de l'eau de pluie), peut rendre instable ces talus abrupts. Le sol y est glissant et des effondrements peuvent survenir en surface comme sous la surface de l'eau. Si cette nature sablonneuse a permis au Guêpier d'Europe de coloniser le site en 2020, elle rend surtout ces falaises potentiellement dangereuses pour qui s'aventurerait à s'en approcher de trop près, aussi bien depuis leur sommet avec un risque de chute, que dans l'eau avec le risque d'éboulement du front. Sans oublier, dans l'eau, le risque important d'hydrocution et de noyade avec des différences de températures importantes entre l'air et l'eau à quelques mètres de profondeur seulement.

Guêpier d'Europe

© P. Guédon



Des plantations de pins en cours de reconversion



Après exploitation, des plantations homogènes de Pins maritimes ont recouvert certains secteurs. Présentant un intérêt moindre pour la biodiversité, l'objectif du Conservatoire sur ces boisements est de les faire évoluer vers des landes boisées et des boisements mixtes de feuillus et de résineux. Pour ce faire, des travaux d'éclaircie sont régulièrement réalisés sur le site afin d'exploiter les pins. Ces éclaircies permettent d'apporter de la lumière au sol et de favoriser à la fois des semis de feuillus qui peinent à se développer à l'ombre des pins, mais aussi la végétation de landes qui peut ainsi s'étendre en sous-étage des boisements.

L'Engoulevent d'Europe

Oiseau migrateur aux mœurs crépusculaires, l'Engoulevent d'Europe a un plumage aux teintes de feuilles mortes et d'écorces, qui lui procure un excellent camouflage. Pendant la période de reproduction, le mâle séduit la femelle par son chant caractéristique (ronronnement continu et très sonore) et un claquement d'ailes en plein vol. Il niche à même le sol dans les zones de landes, qu'elles soient ouvertes ou clairsemées de feuillus. Attention donc à rester sur les chemins pour ne pas le déranger.



Une tortue locale à préserver

Après exploitation, ces anciennes carrières à ciel ouvert se sont progressivement remplies d'eau par remontée de la nappe, ruissellement et apports des sources et suintements très présents sur ce secteur. C'est pourquoi vous retrouvez aujourd'hui des plans d'eau.

la Cistude d'Europe



Ces plans d'eau abritent la Cistude d'Europe, unique espèce de tortue d'eau douce française. Si elle occupait toute l'Europe au XIX^e siècle, elle est en forte régression et seuls quelques foyers subsistent en France, d'où sa protection au niveau national et européen. Sa couleur sombre tachetée de jaune permet de la reconnaître. Comme tous les reptiles, il lui est nécessaire de se réchauffer et d'emmagasiner de l'énergie : c'est la thermorégulation. C'est pourquoi vous apercevrez de nombreux troncs couchés sur les berges, lui permettant de prendre des bains de soleil. L'animal est farouche et à la moindre alerte, il plonge pour aller se réfugier au fond de l'eau.

Elle pond de mai à juillet sur des sols chauds puis elle hiberne dans la vase d'octobre à mars.



© P. Guédon

Une eau acide mais qui évolue

Suite à l'activité d'extraction, des couches géologiques contenant des sables pyriteux ont été mises au jour. Au contact de la pyrite, l'eau se charge d'acidité, provoquant des eaux dont le pH peut être inférieur à 3 juste après l'exploitation (équivalent à du jus de citron ou du vinaigre). Ce faible pH réduit considérablement le développement de la vie aquatique qui entraîne une absence de matière en suspensions dans l'eau. Couplé à la réflexion de la lumière, cela donne aux plans d'eau ces nuances de bleu si singulières.

Avec le temps, la matière organique s'accumule et la végétation s'installe. L'acidité s'atténue peu à peu, modifiant la couleur de l'eau et favorisant surtout la biodiversité qui peut alors s'installer. Et dans ces eaux dites oligotrophes (pauvres en élément nutritifs), s'est installée depuis 2011 la Leucorrhine à front blanc, libellule très rare qui affectionne ce type d'étangs. En progression sur le site depuis, il est



primordial de préserver son habitat, l'espèce étant très sensible à toute modification. Le piétinement des berges qui entraîne une absence de végétation lui est par exemple néfaste. En restant sur le sentier, vous contribuez donc à la préservation de cette espèce.

De nombreuses autres espèces occupent actuellement les plans d'eau comme le Grèbe castagneux, très facilement observable et qui se reproduit sur le site.



Leucorrhine à front blanc



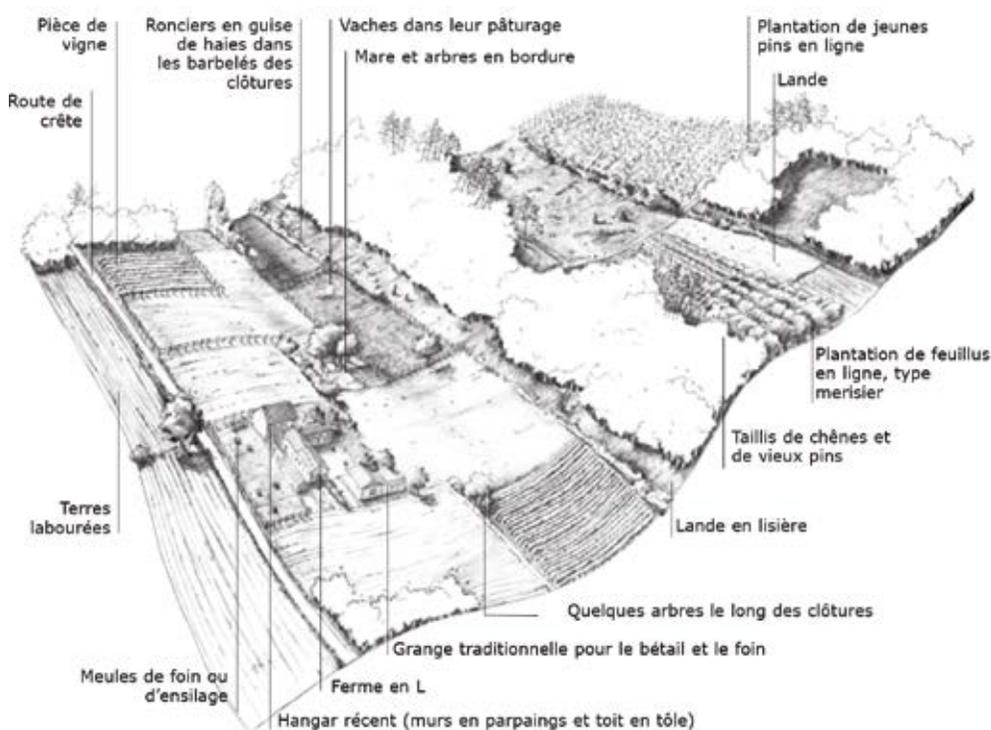
Grèbe castagneux

Le paysage

Les carrières de Touvérac appartiennent à l'entité paysagère « Le Petit Angoumois ». Compris entre la vallée de la Dronne au Sud, les collines de Montmoreau à l'Est et la Champagne charentaise au Nord, ce territoire offre un chapelet d'espaces boisés et de zones de polyculture mêlant prairies, vignes, etc. L'habitat, diffus, se développe selon une succession de petits univers autarciques ceinturés par leur couronne de boisements. Cet enserrement

végétal concerne également les carrières de Touvérac, lui-même fort boisé. Le relief accentue cette sensation en limitant les vues vers les paysages environnants.

L'extraction d'argiles a créé des effets de ruptures parfois forts. Lorsque les pentes sont plus faibles, les sols particulièrement clairs et nus semblent griffés par de très nombreuses ravines : formes élémentaires d'érosion créées par le ruissellement concentré des eaux sur un versant.



Pourquoi ne laisse-t-on pas faire la nature ?



Fauvette pitchou
© V. Babin

Dans ce paysage entièrement façonné par l'Homme, la nature a donné naissance à de jeunes milieux très riches en espèces animales et végétales. Cependant, les milieux évoluent et tendent à se refermer spontanément, entraînant la disparition de ce patrimoine naturel. C'est donc dans un objectif de préservation de la biodiversité que le Conservatoire met en place une gestion écologique.

Cela signifie mettre en œuvre des actions qui peuvent être mécaniques (déroussaillage, abattage) ou agricoles (fauche), qui sont programmées dans un plan de gestion pluriannuel fondé sur la connaissance des écosystèmes concernés.

Les landes sont parmi ces habitats transitoires où il est nécessaire d'agir périodiquement par fauche ou broyage. Ces habitats, constitués principalement de bruyères et d'ajoncs, sont le refuge d'une faune remarquable dont la Fauvette pitchou et le Fadet des laïches. Si la première préfère des landes sèches à mésophiles, le papillon lui affectionne les landes humides à tourbeuses où il trouve ses deux plantes

hôtes : la Molinie bleue et le Choin noirâtre. L'espèce est très rare au niveau européen et la gestion réalisée permet de maintenir le milieu ouvert et assure une bonne alimentation hydrique des milieux tourbeux.



Fadet des Laïches



Ajonc nain



Bryère cendrée



Fleurs de brandes

Des zones humides qui regorgent de richesses



Rainette méridionale



Piment royal

En bord de cours d'eau, sur des zones de suintements, au niveau des queues d'étangs, les sols sont gorgés d'eau ce qui amène une végétation particulière à s'installer. L'engorgement peut être tel que les arbres n'arrivent pas à se développer comme c'est le cas pour les roselières qui ceinturent les plans d'eau. Sur d'autres secteurs, on retrouve des sols plus tourbeux, favorables au Piment royal, arbrisseau de la famille des saules dont les feuilles dégagent un parfum poivré et qui est protégé en Poitou-Charentes. Les zones plus herbacées de prairies temporairement inondées vont permettre le développement de la Serapias langue, orchidée présente sur substrat acide.

Vous pourrez croiser également sur ces prairies le Damier de la Succise, papillon orangé qui va pondre ses œufs sous les feuilles de sa plante hôte, la Succise des prés, bien présente sur les carrières de Touvérac.



Sérapias langue

© V. Babin



Damier de la Succise

© V. Babin

Le Conservatoire d'espaces naturels

Depuis 1992, le CEN Nouvelle-Aquitaine contribue à préserver les espaces naturels et les paysages remarquables de la région.

L'association est composée de représentants de la société civile, d'organismes liés à la protection de l'environnement, des collectivités territoriales, etc.

Avec l'appui d'un Conseil scientifique et technique guidé par des spécialistes, le Conservatoire assure une gestion adaptée des milieux naturels qu'il maîtrise.

Le Conservatoire porte les enjeux environnementaux au cœur de l'économie des territoires et assure la transmission de ce patrimoine naturel aux générations futures.

CONTACT

Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine

antenne Charente

46 rue de Québec - 16000 Angoulême

Tél. 05 45 90 67 51

www.cen-nouvelle-aquitaine.org

